



Mémoire sur l'aménagement du Parc des Îles de Saint-Timothée

Présenté à

Claudia Meloche, coordonnatrice Événements et Parc
régional des Îles et Normand Amesse, conseiller municipal
secteur Saint-Timothée, Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Par l'Association des Amis du Parc régional
Des Îles de Saint-Timothée

Avril 2014

Présentation de l'Association :

L'Association des Amis du Parc régional des Îles de Saint-Timothée regroupe des citoyens intéressés par la protection et la mise en valeur de ce site. Active depuis 2007, l'Association a tenu son assemblée de fondation (en OSBL) en janvier 2009. Plus d'une cinquantaine de citoyens y ont alors assisté. Au cours de cette première année d'opération, l'organisme a réussi à obtenir l'appui d'environ 200 membres. Les Amis du Parc militent pour que les aspects naturels, culturels, éducatifs et récréatifs du parc soient mis en valeur dans le respect de l'environnement.

Pour l'Association, le Parc régional des Îles de Saint-Timothée, c'est beaucoup plus qu'une plage! Fort de sa faune et de sa flore variées, de ses rives, de son marais et de sa vue splendide sur le fleuve, le site constitue un endroit exceptionnel et une richesse régionale dont la population doit pouvoir profiter en toute saison. Les Amis du Parc s'impliquent pour faire connaître les beautés de ce grand espace vert en organisant notamment des sorties en raquettes, une journée d'activités hivernales, une corvée nettoyage au printemps et une plantation d'arbres avec des élèves du primaire en juin.

Ses membres actifs effectuent aussi au besoin des représentations auprès des instances concernées, notamment municipales, sur l'importance de préserver le caractère naturel du parc.

Pour soutenir l'Association dans ses activités et ses actions, la carte de membre, renouvelable annuellement, se vend au coût de 5\$. Cette adhésion permet aussi d'être mis au courant des activités des Amis et de s'impliquer.

Le site Web de l'organisme, www.lesamisduparc.com, représente le principal outil de communication pour faire connaître les actions et les activités du groupe.

Conseil d'administration 2014

Présidente : Julie Leduc
Vice-présidente : Marthe Martel
Trésorier : Patrick Piché
Secrétaire : Nicole Sylvestre
Administrateurs : Michel Dussault, Linda Julien, Claude Laforge



Notre mission:

- Mettre en valeur le parc en développant ses aspects naturels, culturels, éducatifs et récréatifs dans le respect de l'environnement et du développement durable;
- Effectuer des représentations auprès de diverses instances dans le but de promouvoir notre mission;
- Sensibiliser la population de la région sur l'importance de préserver le caractère naturel du parc;
- Proposer la tenue d'activités éducatives, culturelles et récréatives compatibles avec la mission.



Notre vision du Parc :

Nous pensons que la vocation du Parc régional des Îles de St-Timothée doit rester une **vocation de parc naturel et de conservation**.

Dès la création du parc, des zones de verdure et des sentiers d'interprétation sillonnant deux érablières à caryer, ont été désignées «zones de conservation», afin de respecter la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel du site. En 1988, le biologiste Denis Gervais a répertorié, dans le Parc, quelque 250 espèces d'arbres, d'arbustes et plantes herbacées ainsi que des mousses et lichens (sur l'île des Frères, on trouve des micocouliers, arbres susceptibles d'être désignés menacés ou vulnérables au Québec), 90 espèces d'oiseaux dont le grand héron, la grenouille taureau et la grenouille léopard, une dizaine de mammifères terrestres ou semi-aquatiques et une quinzaine d'espèces de poissons. Bref, une faune et une flore diversifiées. Il se peut que certaines des espèces mentionnées ne se retrouvent plus dans le Parc à ce jour. Mais nous souhaitons que ce parc demeure un endroit où l'on protège la biodiversité et où l'on peut venir observer une faune et une flore variées et caractéristiques de notre région.

Ce parc se trouve au cœur du village de Saint-Timothée dont il faut préserver la tranquillité. Il doit demeurer accessible gratuitement à tous les citoyens de Salaberry-de-Valleyfield et, notamment aux résidents du secteur qui le considèrent comme leur parc de quartier. En plus de permettre le contact avec la nature, le parc est un lieu de rencontre pour les gens de la communauté. Beaucoup de citoyens viennent simplement marcher dans le parc et ce, à toute heure du jour et en toute saison. Nous voulons que cet accès facile à un bel espace vert demeure. En plus d'être un lieu de rassemblement, ce parc sert aussi de lien d'appartenance à la communauté.



Sur le plan de la récréation, nous souhaitons que les activités permises respectent en tout temps les aspects environnementaux du site. Nous sommes en faveur de la tenue d'activités douces comme la baignade, le volleyball, le canotage, la pêche, l'observation de la flore et de la faune, le vélo pendant l'été, ou encore le patinage, la glissade, le ski de fond et la raquette, pendant l'hiver. Ces activités doivent demeurer accessibles pour les citoyens de Salaberry-de-Valleyfield. Nous nous opposerons toujours à une augmentation de la circulation automobile dans le parc (donc à l'aménagement d'un nouveau stationnement ailleurs dans le parc, notamment près du chalet d'accueil), à la tenue d'événements de grande envergure et à la location de l'endroit pour des partys en soirée.

Travaux et aménagements à faire :

Nous pensons que la Ville doit continuer à investir dans l'aménagement et l'entretien du site, mais toujours de façon écologiquement responsable et suivant les besoins des citoyens qui le fréquentent régulièrement. Toutefois, nous ne croyons pas que la Ville devrait engager d'immenses dépenses au Parc qui exigeront par la suite qu'elle trouve des moyens de financer ces travaux avec des activités payantes au Parc.

Donc, toute installation récréative supplémentaire mise en place et gérée par la Ville ou par un promoteur privé dans le but de réaliser des profits nous apparaît non avenue.

Parmi les travaux que nous pensons importants de faire :

- Bilan santé du Parc (faune, flore, état de la biodiversité) pour définir un plan d'entretien qui assurera notamment la survie et le renouvellement de la forêt.
- Plantation d'arbres matures, notamment dans la section de la plage pour créer des zones d'ombre.
- Étude et détermination d'un plan d'intervention pour limiter la propagation du phragmite, une plante envahissante qui s'étend d'année en année le long des rives du parc.
- Aménagement du stationnement actuel : meilleur drainage, aménagement paysager et installation de balises solides afin que les automobilistes ne puissent stationner sur les espaces verts.
- Aménagement, pour l'hiver, d'une côte de glissade plus large, plus résistante (donc qui se draine mieux) et qui finit moins abruptement dans les roches, donc plus sécuritaire.
- Dénéigement des sentiers asphaltés (à partir de l'entrée ouest jusqu'à l'entrée est située près du stationnement de l'église) pour les marcheurs, (dont des personnes âgées) l'hiver.
- Meilleur éclairage des sentiers asphaltés, avec un système orienté vers le sol et qui ne dérange pas les citoyens riverains.
- Meilleur entretien des sentiers en gravelle le long de la plage (remplissage et délimitation) de façon à ce que les flaques d'eau n'y demeurent pas pendant des jours après une pluie.
- Signalisation permanente des sentiers pédestres et de raquette avec entretien des pistes surtout l'été (dégager herbes à puces et plantes piquantes).
- Aménagements paysagers fleuris pour embellir l'été et installation de décorations (couronnes de sapin à l'entrée piétonnière et lumières) pour mettre en valeur les activités d'hiver au Parc.
- Aménagement du site Internet de la plage pour qu'il devienne le site du Parc, qu'il parle et reflète les activités du Parc en toute saison.

Activités à privilégier :

Nous comprenons que l'accès à la plage soit payant l'été pour les visiteurs non citoyens de Salaberry-de-Valleyfield. Mais, nous sommes contre l'organisation d'activités payantes ou l'aménagement d'installations quelconques au Parc – par quelque promoteur que ce soit- pour soi disant attirer de la clientèle, alors que le Parc est déjà à pleine capacité lors des belles journées d'été. Le Parc est un espace vert accessible à tous les citoyens, c'est une richesse que la Ville met à leur disposition pour contribuer à leur qualité de vie : avoir accès à l'eau, à la forêt et avoir la chance de pratiquer des activités sportives simples sans que cela ne coûte rien.

Nous croyons que cet espace vert doit être valorisé en le dédiant à la pratique d'activités récréatives telles que la baignade, la marche, le jogging, le vélo, le canot, le kayak, la plongée sous-marine et l'observation de la nature. Durant l'hiver, les activités existantes sont à conserver : glissade, patin, raquettes, ski de fond. La musique, le foyer extérieur, les saucisses et les guimauves offerts les weekends sont pour nous de beaux atouts à conserver pour les activités d'hiver au Parc. Compte tenu de nos hivers de moins en moins froids, on propose l'idée d'aménager sous le chapiteau une patinoire réfrigérée qui permettrait de patiner dès le mois de novembre malgré les conditions météorologiques.

D'autre part, nous encourageons la tenue, au Parc, de certaines activités douces, pour lesquelles il y a des frais d'inscription. À titre d'exemples, des cours de cardio plein air, de yoga, de taï-chi, de club de marche, de marche nordique, de club de course, de club de raquettes, etc. Pourquoi? Parce que ce sont des activités qui ne demandent aucune installation ni structure. Elles utilisent ce qui existe déjà dans le parc et permettent à davantage de personnes de profiter des beautés du parc. Elles ne dénaturent pas le parc, mais le mettent en valeur. En prime, elles favorisent de saines habitudes de vie et mettent les gens en forme.

Pour que ce lieu soit attirant pour différentes clientèles (par exemple les ados et les aînés), la Ville pourrait acquérir des tables de ping pong, jeux d'échecs et des jeux de poches qu'elle sortirait dehors près du chalet durant la belle saison à la disposition des usagers du parc. Les terrains de pétanques abandonnés pourraient aussi être restaurés.

Nous pensons aussi que le Parc devrait accueillir des événements liés à l'environnement et aux activités communautaires de la Ville. Par exemple, ramener la tenue en juin de la Journée Plein air du Comité ZIP au Parc des îles, accueillir la Fête des récoltes à l'automne, présenter des conférences sur l'environnement (recyclage, bio-compostage, jardins communautaires, etc.). Le Parc peut aussi servir de théâtre pour accueillir de petites activités culturelles comme trio de musique et cinéma plein air. L'idée d'inviter des artistes à venir exposer des œuvres de *landart* ou sculptures sur neige nous apparaît aussi intéressante.

Activités à éviter :

Le Parc des Îles doit demeurer un parc public, naturel et accessible. On ne veut pas qu'il devienne un parc d'attraction, un parc aquatique ou un *snow park*!

Ainsi, nous nous opposons à des projets tels que l'aménagement de tyroliennes dans la forêt pour des activités de style arbre en arbre. L'installation d'un tire-câble pour des activités de surf sur l'eau, l'été, et de surf des neiges, en hiver, nous apparaît aussi non-compatible avec la vocation du parc.

Bien sûr, la tenue de Régates dans le bassin du Parc des Îles comme toute autre activité mettant en scène des embarcations à moteur n'a pas sa place au Parc. D'ailleurs dans son plan d'urbanisme, l'ancienne municipalité de Saint-Timothée avait clairement précisé l'importance de réserver le bassin des îles spécifiquement aux embarcations légères. Ce projet avait d'ailleurs obtenu l'assentiment général de la population.

Nous revendiquons, au nom du Parc et de la population avoisinante, que la chasse soit interdite dans le parc et sur les îles environnantes et que des indications l'affichent clairement sous peine de sanction. Nous souhaitons par ailleurs que la Ville, toujours dans une perspective de conservation paisible, limite la location de sa petite plage pour des partys de jour seulement et que les locateurs continuent d'utiliser le système de son de la Ville afin de limiter les excès de bruit.

La plage :

Comme mentionné plus haut nous sommes en faveur des coûts chargés aux non citoyens de Salaberry-de-Valleyfield pour la fréquentation de la plage l'été. Le système des bracelets pour contrôler les entrées depuis quelques années nous apparaît efficace et sans contrainte pour les citoyens et usagers fréquents du parc. Quelques éléments dans la gestion de la plage nous semble par ailleurs à améliorer. Voici nos suggestions :

- Définir clairement quelle est la limite du nombre de baigneurs permis à la plage et s'engager à respecter cette limite pour des questions de sécurité et de confort des baigneurs.
- Ouvrir plus souvent la petite plage, qui représente un autre beau site de baignade, notamment plus tranquille pour les familles avec enfants et bambins. Nous croyons qu'elle devrait être ouverte beaucoup plus souvent.
- Afficher clairement sur la plage (chaises des sauveteurs) les résultats des analyses du ministère de l'Environnement sur la qualité de l'eau.
- S'assurer avec Hydro-Québec que la vidange du bassin s'effectue bien chaque soir de la belle saison.
- Limiter les partys privés à la petite plage pour ne pas surcharger la plage principale.
- Penser à instaurer une carte du citoyen VIP pour laquelle le citoyen pourrait déboursé un montant (20\$?) et qui lui permettrait de venir à la plage l'été gratuitement avec des invités (petits enfants, parenté en visite par exemple).



Rappel de nos principales interventions :

Juillet et août 2007 : Opposition aux régates

Octobre 2008 : Résolution pour ouvrir le chalet l'hiver

Avril 2009 : Dossier entretien du parc

Octobre 2009 : Dossier circulation et stationnement

Mars 2010 : Dossier aménagement paysager

Avril 2010 : Intervention conseil de ville pour éliminer dépôt à neige

Novembre 2011 : Intervention devant conseil de ville pour sauvegarde de la
Pointe Jobin

Avril 2012 : Lettre ouverte contre vandalisme d'arbres au Parc

Septembre 2013 : Opposition projet de tire-câble

La liste exhaustive de toutes nos interventions se trouve en **Annexe** à la fin du document.

Projets et activités 2014 :

Activités

23 janvier 2014, 19h, sortie guidée en raquettes

28 janvier 2014, Assemblée générale de l'Association

6 février 2014, 19h, sortie guidée en raquettes

22 février 2014, Journée d'hiver des Amis du Parc des îles

Mai 2014, corvée nettoyage du Parc

Juin 2014, plantation d'arbres avec élèves du primaire



Projet à présenter à la Ville en 2014

Le coin des arbres aux palabres : projet visant à souligner le 5^e anniversaire de fondation de notre association. Il s'agit de demander à la Ville d'aménager en collaboration avec l'Association et des commanditaires un espace dans le parc mettant en valeur les arbres (symboles de l'âme, de la beauté et de l'avenir du Parc) qui servirait de lieu de rassemblement communautaire dans le parc pour activités, conférences et rencontres. Le site comprendrait des bancs, des panneaux thématiques pour chacun des arbres plantés et un panneau présentant l'Association des Amis du parc et sa mission.

ANNEXE

Rappel de toutes les interventions de l'Association des Amis du Parc régional des Îles depuis sa création

Juillet et août 2007

- des citoyens de St-Timothée se mobilisent contre le projet de la Ville de tenir des régates dans le bassin des Iles de St-Timothée. Un comité se forme (devient un OSBL à l'été 2008 soit l'Association des amis du Parc). Une lettre est envoyée au maire et aux conseillers pour signifier notre opposition à ce projet.

Octobre 2007 :

- rencontre des membres du comité avec Éric Besner de la Société de développement des Rives de Salaberry-de-Valleyfield afin de lui faire connaître la mission du comité et leur inquiétude face au retour possible des régates pour l'an prochain.

Janvier 2008 :

- Rencontre avec René Monette (directeur du service récréatif à la Ville) pour présenter le comité et pour échanger sur les projets de la Ville concernant le développement du parc.
- Communiqué de presse pour annoncer la création du comité et sa mission et pour inviter la population à l'activité hivernale de février

Février 2008 :

- Organisation d'une première activité hivernale (sortie en raquette tenue le 9 février)

Avril 2008

- Contact avec le conseiller Normand Amesse pour avoir des précisions sur le projet de la Ville de faire un stationnement devant le chalet.

Mai 2008 :

- Rencontre avec René Monette pour discuter de l'entretien du parc
Plusieurs suggestions sont amenées par le comité (ex : remplacer les bancs brisés par la déneigeuse, faire faire de nouveaux panneaux

d'interprétation, démanteler l'escalier de l'ancienne glissade, faire un meilleur entretien du sentier d'hébertisme et des sentiers pédestres, aménager les entrées, protéger les arbres des castors....). Nous soulignons l'importance de limiter la circulation automobile dans le parc.

Juin 2008 :

- Le comité officialise sa position contre l'aménagement d'un nouveau stationnement dans le Parc; une copie de la proposition est envoyée à la Ville. Une réflexion sur des pistes de solution concernant l'amélioration de la sécurité et la surveillance dans le parc est amorcée.

Octobre 2008 :

- Le comité adopte une résolution pour demander à la Ville d'ouvrir le chalet aux citoyens toutes les fins de semaine de l'hiver et durant la semaine de relâche scolaire et de réinstaller l'anneau de glace devant le chalet.

Janvier 2009 :

- Assemblée de fondation des Amis du Parc régional des Îles de St-Timothée
- Tenue d'une journée raquette (activité répétée en soirée en mars)

Avril 2009 :

- Rencontre avec le maire Denis Lapointe pour lui remettre un document comprenant nos principales demandes au sujet de l'entretien du parc notamment l'augmentation du budget consacré à l'entretien du parc, la nomination d'une personne responsable du site, l'établissement d'un diagnostic sur l'état de santé du parc et la mise en place d'un plan d'intervention environnemental. Nous mentionnons aussi notre souhait d'éliminer le dépôt à neige dans le stationnement

Mai 2009 :

- Rencontre avec Chantal Geneau, directrice générale d'Animation (organisme chargé de la gestion et de l'opération du parc pour l'été.

Juin 2009 :

- Création du site internet de l'Association

- Participation à la Journée plein air du comité ZIP au parc des Iles (kiosque et jeu questionnaire)
- Plantation d'arbres et corvée de nettoyage avec des élèves des écoles environnantes en collaboration avec Crivert et l'escouade verte de la Ville.

Septembre 2009 :

- Pique-nique des Amis du parc dans le cadre de la Fête des récoltes (kiosque et activité d'identification de feuilles)

Octobre 2009 :

- Réitération de notre demande de nommer une personne responsable du parc ou d'un coordinateur. Résolution acheminée au conseiller Normand Amesse afin qu'il la porte au conseil municipal.
- Notre bilan de l'été 2009 ainsi que nos recommandations pour améliorer la gestion et l'entretien du parc durant cette période sont envoyés au maire et à plusieurs autres personnes (conseiller, directeurs...).
- Un plan d'intervention saisonnier au niveau de l'entretien du parc est envoyé à la responsable d'Anim'action.
- Un dossier portant sur la circulation automobile dans le parc est envoyé au maire et aux mêmes personnes ciblées lors du bilan.
- Participation à la consultation publique tenue par la Ville sur son Plan d'action en développement durable avec majeure en environnement (PADD-E).

Novembre/ décembre 2009 :

- Mise sur pied d'un projet de vente de sacs réutilisables pour financer les activités de l'association sous le thème *Mon parc j'y tiens*.

Janvier 2010 :

- AGA de l'Association des Amis du Parc

Février/ mars 2010 :

- Activités sorties en raquette + Journée d'hiver
- Identification d'arbres à protéger des castors le long du sentier de la rivière
- Rencontre avec d'autres groupes écologiques de la région (organisée par le CRÉ)

Avril 2010 :

- Un projet d'aménagement paysager préparé par deux hortultrices membres de l'Association est envoyé au maire, à certains conseillers, au directeur de l'environnement et au coordonnateur des services récréatifs
- intervention devant le conseil de ville pour faire le point sur l'élimination du dépôt à neige dans le stationnement du parc

Mai 2010 :

- rencontre avec Claudia Meloche, responsable du parc pour la Ville
- courriels envoyés à Normand Amesse et à René Monette (directeur des loisirs) pour faire clarifier les heures de fermeture du parc suite à un rassemblement de jeunes dans l'île lors de la fête des Patriotes

Juin 2010 :

- plantation d'arbres et corvée nettoyage
- journée Crivert (kiosque et jeu d'observation)

Septembre 2010 :

- Fêtes des récoltes (kiosque+ vente de sacs recyclables)
- Bilan été 2010 acheminé à Normand Amesse, Claudia Meloche et René Monette.
- Discussion avec Normand Amesse au sujet de l'étude de la firme Planex et de Sécuri-Parc

Octobre 2010 :

- Rencontre avec Claudia Meloche (bilan, dossier aménagement, dossier chasse, activités d'hiver....)

Janvier/février 2011 :

- AGA
- Activités raquettes + Journée d'hiver

Avril 2011 :

- Dépôt de notre bilan de la saison hivernale à François Pigeon en remplacement de Claudia Meloche. On s'inquiète car la ville projette d'installer une tyrolienne dans le parc...
- Présence à l'AGA de Crivert
- Corvée nettoyage (50 personnes viennent nettoyer le parc à notre invitation)

Juin 2011 :

- Participation à la Journée du comité ZIP du Haut-Saint-Laurent (kiosque)
- Activité plantation d'arbres reconduite
- Présence du comité à la tombola du 23 juin au Centre sportif de St-Timothée organisée par la SSJB (kiosque)

Septembre 2011 :

- Fêtes des récoltes (kiosque et vente de sacs réutilisables)

Novembre 2011 :

- Contestation du projet de la Pointe Jobin (présence et intervention des membres à l'assemblée du conseil municipal)
- Rencontre avec M. Pigeon .Présentation de notre bilan été 2011. Autres points abordés : programmation d'hiver, poubelles dans le parc, poste sanitaire pour chien (distributeurs de sacs + poubelle à excréments)...

Janvier/février 2012 :

- AGA
- Sorties en raquettes + Journée d'hiver

Avril 2012

- Corvée nettoyage reconduite
- lettre ouverte contre vandalisme d'arbres au Parc
- Rencontre avec Claudia Meloche (points abordés : émondage des arbres, phragmite, accès toilettes, nouvelles poubelles, distributeurs de sacs+ poubelles à excréments...)

Juin 2012

- Participation à la Journée du comité Zip (au parc Sauvé)
- Activité plantation d'arbres

Septembre 2012 :

- Notre bilan été est envoyé à Claudia Meloche

Décembre 2012 :

- Rencontre avec Claudia Meloche (saison hivernale)

Janvier/février 2013 :

- AGA
- Sorties en raquettes + Journée d'hiver reconduites

Mai 2013 :

- Activité corvée nettoyage reconduite

Juin 2013 :

- Activité plantation d'arbres reconduite
- Participation à la journée du Comité ZIP au camp Bosco (kiosque)

Septembre 2013 :

- Remise de notre bilan de l'été 2013 à Claudia Meloche. Elle nous parle notamment d'un projet d'installation de tire-câble pour effectuer de la planche dans l'eau l'été et sur la neige, l'hiver.
- Lettre envoyée à Claudia Meloche pour signifier notre opposition à ce projet.

Octobre 2013 :

- Rédaction d'un mémoire sur l'aménagement du Parc régional des Iles de St-Timothée